COMMUNE de CLERAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE AU 1/2500

LE BOURG

PIECE N° 4.2.3

P.L.U.	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
REVISION du POS en vue de le transformer en PLU	15.02.2002	07.01.2011	16.02.2012

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU .....

Le Maire :

Etudié par :

URBANhymns — ARCHITECTURE & PAYSAGES — Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT

erea — Rue Furtado - 33800 BORDEAUX

LEGENDE

Zones urbaines

UA	TISSU URBAIN DES CENTRES ANCIENS
UB	ZONE URBAINE CARACTERISANT LES HAMEAUX ET LES VILLAGES
UC	ZONE D'EXTENSIONS RECENTES
UX	ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES
UXa	ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES A HAUTEUR LIMITEE
UXd	ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES DU CET

Zones d'urbanisation future

AU	ZONE D'URBANISATION FUTURE A VOCATION RESIDENTIELLE
1AU	ZONE D'URBANISATION A LONG TERME A VOCATION RESIDENTIELLE
AU	SECTEUR DEDIE AUX EQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS
AUX	ZONE D'URBANISATION FUTUR A VOCATION ECONOMIQUE

Zones agricoles et naturelles

A	ZONE AGRICOLE
N	ZONE NATURELLE
Na	ZONE NATURELLE DESTINEE A L'ASSAINISSEMENT
Ns	BANDE D'ISOLEMENT AUTOUR DE LA ZONE DE STOCKAGE DES DECHETS DEFINIE PAR ARRETE PREFECTORAL
Nh	EXTENSION LIMITEE D'UNE HABITATION ISOLEE
NE	ZONE NATURELLE DE FORT INTERET

ESPACE BOISE CLASSE

ESPACE A PLANTER

EMPLACEMENT RESERVE

☆ ELEMENT D'INTERET PATRIMONIAL AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1°7

Liste des emplacements réservés

N° ER	Destination	Bénéficiaire	Superficie (ou emprise) approximative
R1	Emprises de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique et de ses aménagements connexes	Réseau Ferré de France	22,5 ha
R2	Elargissement de la rue de *"La Franière"* à l'Ouest du bourg	Commune	10 mètres (5 mètres mesurés de part et d'autre de l'axe de la voie)
R3	Accès à la zone 1AU des Sables à partir de la rue de l'école	Commune	410 m²
R4	Création d'un chemin d'accès pour desservir des terrains communaux à l'Est du bourg	Commune	6 mètres de largeur
R5	Élargissement du *"Chemin du Bois de Teurlay"* entre les RD 158 et 251	Commune	3 mètres mesurés successivement au Nord et au Sud de la voie communale existante
R6	Élargissement de voie dans le village de *"Simonneau"*	Commune	Emprise évoluant entre 5 et 10 mètres mesurés au Nord-Ouest de la voie communale existante
R7	Création de voie à l'Est du château de *"L'Espie"*	Commune	6 mètres de largeur
R8	Création d'un accès piéton permettant de relier la zone Au de *"La Giraud"* au bourg	Commune	5 mètres de largeur

COMMUNE de CLERAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE AU 1/5000

PLANCHE EST

PIECE N° 4.2.2

P.L.U.	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
REVISION du POS en vue de le transformer en PLU	15.02.2002	07.01.2011	16.02.2012

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU .....

Le Maire :

Etudié par :

URBANhymns ARCHITECTURE & PAYSAGES
Place du Marché - 17510 SAINT-SAVINIEN

erea
Rue Furtado - 33000 BORDEAUX

LEGENDE

Zones urbaines

- UA — TISSU URBAIN DES CENTRES ANCIENS
- UB — ZONE URBAINE CARACTERISANT LES HAMEAUX ET LES VILLAGES
- UC — ZONE D'EXTENSIONS RECENTES
- UX — ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES
- UXa — ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES A HAUTEUR LIMITEE
- UXd — ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES DU CET

Zones d'urbanisation future

- AU — ZONE D'URBANISATION FUTURE A VOCATION RESIDENTIELLE
- 1AU — ZONE D'URBANISATION A LONG TERME A VOCATION RESIDENTIELLE
- AU — SECTEUR DEDIE AUX EQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS
- AUX — ZONE D'URBANISATION FUTUR A VOCATION ECONOMIQUE

Zones agricoles et naturelles

- A — ZONE AGRICOLE
- N — ZONE NATURELLE
- Na — ZONE NATURELLE DESTINEE A L'ASSAINISSEMENT
- Ns — BANDE D'ISOLEMENT AUTOUR DE LA ZONE DE STOCKAGE DES DECHETS DEFINIE PAR ARRETE PREFECTORAL
- Nh — EXTENSION LIMITEE D'UNE HABITATION ISOLEE
- NE — ZONE NATURELLE DE FORT INTERET

- ESPACE BOISE CLASSE
- ESPACE A PLANTER
- EMPLACEMENT RESERVE
- ELEMENT D'INTERET PATRIMONIAL AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1°7

Liste des emplacements réservés

N° ER	Destination	Bénéficiaire	Superficie (ou emprise) approximative
R1	Emprises de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique et de ses aménagements connexes	Réseau Ferré de France	22,5 ha
R2	Elargissement de la rue de *"La Franière"* à l'Ouest du bourg	Commune	10 mètres (5 mètres mesurés de part et d'autre de l'axe de la voie)
R3	Accès à la zone 1AU des Sables à partir de la rue de l'école	Commune	410 m²
R4	Création d'un chemin d'accès pour desservir des terrains communaux à l'Est du bourg	Commune	6 mètres de largeur
R5	Élargissement du *"Chemin du Bois de Teurlay"* entre les RD 158 et 261	Commune	3 mètres mesurés successivement au Nord et au Sud de la voie communale existante
R6	Élargissement de voie dans le village de *"Simonneau"*	Commune	Emprise évoluant entre 5 et 10 mètres mesurés au Nord-Ouest de la voie communale existante
R7	Création de voie à l'Est du château de *"L'Espie"*	Commune	6 mètres de largeur
R8	Création d'un accès piéton permettant de relier la zone Au de *"La Giraud"* au bourg	Commune	5 mètres de largeur

Liste des emplacements réservés

N° ER	Destination	Bénéficiaire	Superficie (ou emprise) approximative
R1	Emprise de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique et de la voie ferroviaire	Réseau ferroviaire France	225 ha
R2	Elargissement de la voie de "La Coquette" (Rue du Stade)	Commune	10 mètres (5 mètres minimum de part et d'autre de l'axe de la voie)
R3	Accès à la zone 1AU des Sables à partir du stade municipal	Commune	430 m²
R4	Aménagement de carrefour, pour sécurisé des terrains communaux à vocation sportive	Commune	6 mètres de largeur
R5	Elargissement du "Chemin du Bois de la Grande Lande" (Rue du Stade)	Commune	3 mètres minimum, successivement au Nord et au Sud de l'axe de la voie communale
R6	Elargissement de rue dite "Le village de "Simonnet"	Commune	Emprise évolutive entre 4 et 10 mètres minimum au Nord-Ouest de la voie communale existante
R7	Création de voie à l'Est du château de L'Etang	Commune	6 mètres de largeur
R8	Elargissement de voie dite "Chemin de Haut le pont Au Sp 'Le Grand" au Bourg	Commune	5 mètres de largeur

LEGENDE

Zones urbaines

- **UA** — TISSU URBAIN DES CENTRES ANCIENS
- **UB** — ZONE URBAINE CARACTERISANT LES HAMEAUX ET LES VILLAGES
- **UC** — ZONE D'EXTENSIONS RECENTES
- **UX** — ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES
- **UXa** — ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES A PROTEGER ENTIERE
- **UXd** — ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES DU CET

Zones d'urbanisation future

- **AU** — ZONE D'URBANISATION FUTURE A VOCATION RESIDENTIELLE
- **1AU** — ZONE D'URBANISATION A LONG TERME A VOCATION RESIDENTIELLE
- **AUI** — SECTEUR DEDIE AUX EQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS
- **AUX** — ZONE D'URBANISATION FUTUR A VOCATION ECONOMIQUE

Zones agricoles et naturelles

- **A** — ZONE AGRICOLE
- **N** — ZONE NATURELLE
- **Na** — ZONE NATURELLE DESTINEE A L'ASSAINISSEMENT
- **Ns** — BANDE D'ISOLEMENT AUTOUR DE LA ZONE DE STOCKAGE DES DECHETS DEFINIE PAR ARRETE PREFECTORAL
- **Nh** — EXTENSION LIMITEE D'UNE HABITATION ISOLEE
- **NE** — ZONE NATURELLE DE FORT INTERET

ESPACE BORDE CLASSE

ESPACE A PLANTER

EMPLACEMENT RESERVE

ELEMENT D'INTERET PATRIMONIAL AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-7

COMMUNE de CLERAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE AU 1/5000

PLANCHE OUEST

PIECE N° 4.2.1

P.L.U.	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
REVISION du POS en vue de le transformer en PLU	15.02.2002	07.01.2011	16.02.2012

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU .....

Le Maire :

Etudié par :

URBANhymns — ARCHITECTURE & PAYSAGES — Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT

erea — Rue Fondaudège - 33000 BORDEAUX